L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.

No. 61, Rue Carondelet.

COURRIER QUOTIDIEN.....$10 / payable d'avance
Do. TROIS FOIS PAR SEMAINE, $6 /

POUR GOUVERNEUR :

HENRY JOHNSON.

NOUVELLE-ORLEANS:

SAMEDI MATIN, 29 JANVIER 1842.

REVUE DE LA SEMAINE.

Les trois points dont s'est le plus préoccupé l'attention publique durant les huit jours qui viennent de s'écouler, sont sans contredit 1o. le rejet de la loi sur les faillites au Congrès, 2o. le système de répudiation et les progrès inquiétans qu'il fait dans certains Etats, et 3o. la fin de la discussion entamée par notre législature à propos des banques, et l'échec réciproque que les deux bills pour la reprise des paiemens ont éprouvé, celui de la Chambre au Sénat; celui du Sénat à la Chambre.

Nous nous sommes occupés des deux premiers points, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire pour nous d'y revenir; quant au troisième, nous n'avons pas besoin non plus de retracer les différentes phases des longs débats qui ont amené le fâcheux résultat que nous venons de mentionner. Ceux qui y sont intéressés, n'ont oublié ni ce qui a été dit à la législature, ni ce qui a été écrit dans nos colonnes. Les discours des orateurs, les communications de nos correspondants avaient le même but: le bien général. Aussi la contestation n'a-t-elle porté que sur la manière d'y arriver. C'est là en effet la seule difficulté; ne serait-il pas alors parfaitement sage de la part des deux chambres de ne pas se montrer aussi absolue dans leurs propres idées. Ne serait-il pas convenable que chacune d'elles fit à son bill des modifications qui le rendissent acceptable à l'autre? Il ne faudrait pas qu'un amour-propre mal entendu retardât l'adoption d'une mesure qui doit être d'une grande utilité. L'espèce de suspension où se trouve la communauté, est des plus funestes; l'attente et l'incertitude paralysent les affaires et redoublent la gêne qui pèse déjà sur notre place. Il est de la dernière importance que nos législateurs fassent promptement cesser un pareil état de choses dont les conséquences sont vraiment déplorables.

Malgré le triste état où sont les affaires, les plaisirs n'ont pas plus manqué cette semaine que la précédente; les bals et les soirées continuent, et l'on y court avec empressement. Le théâtre St. Charles suit aussi retenir la foule dans ses vastes galeries et dans ses loges si bien disposées; cette semaine son répertoire musical a été fort varié; lundi, la *Somnambula*, mercredi le *Norma* et vendredi la *Cenerentola*, voila de quoi plaire aux dilettanti. Mais si M. Caldwell fait déjà beaucoup pour eux dans ce moment, il fera bien mieux encore au printemps; il s'est assuré pour le mois d'avril l'excellente troupe Italienne de la Havane et n'a pas craint, pour y réussir, de prendre de lourds engagemens: il a raison, selon nous; car le public, nous en sommes convaincus, lui tiendra largement compte de ses sacrifices. Le petit théâtre de la rue Poydras qui ne sort pas du drame et de la comédie, n'est pas moins heureux que le Temple; une farce fort drole où se retrouve, dit-on, la charge d'un *illustre* docteur de notre ville, y attire en ce moment une foule avide de rire et de plaisanterie. Depuis la fin des soirées de M. Nagel, le théâtre d'Orléans laisse un peu reposer la musique et se rejette assez volontiers sur le drame; *Fabio le Nonce* et la *Grace de Dieu* ont fait cette semaine les principaux frais; bien seulement le *Domino Noir* a reparu; c'est dire que, la fête était complète. Se lasse-t-on jamais en effet d'entendre la délicieuse partition d'Auber chantée par la délicieuse Mlle. Calvé?

M. Clay et la loi sur les faillites—Durant la session extraordinaire on reprochait à M. Henry Clay de vouloir exercer une sorte de dictature à cause des vaillans efforts qu'il faisait dans le Congrès pour assurer le passage de la loi sur les faillites; et maintenant on l'accuse de travailler secrètement à faire rejeter cette loi. Cette dernière accusation, tout aussi bien que la première, est entièrement dénuée de fondement, et M. Clay en a fait justice tout récemment dans quelques paroles dont il accompagna la présentation de plusieurs pétitions qui se prononçaient contre le rejet de la loi. Voici le sommaire de cette courte allocution :

M. Clay présente quatre pétitions de la ville de New-York, deux de deux autres villes du même Etat, une de Troy, une du New Jersey, une de Baltimore et une de Louisville; toutes se prononcent contre le refus ou le rejet de la loi sur les faillites. L'honorable Sénateur demande à ajouter quelques observations à ce sujet. "Mr. Calhoun, dit-il, en présentant les résolutions de la Chambre de Commerce de Charleston a prétendu qu'il fallait, en ce moment où la circulation est dans un si triste état, mettre la plus grande réserve dans l'adoption d'une loi sur les faillites. Pour l'empire de cette loi plus de $300,000,000 de propriétés seront en conséquence mises en vente et réalisées au prix des plus grands sacrifices. Cette observation venant d'une pareille source, est de nature à faire une impression défavorable sur l'esprit de ceux qui croient devoir faire observer qu'elle est loin d'être fondée en raison pour le montant de propriétés appartenant aux individus qui tomberont sous le coup de la loi; on sait fort bien d'ailleurs que lors même que ces propriétés ne seraient pas mises en vente en vertu de la loi sur les faillites, elles pourraient l'être par les shérifs chargés de l'exécution des poursuites devant les cours, en effet, à la demande d'un seul créancier la propriété d'un débiteur peut être mise en vente au profit du susdit créancier. Sous l'empire de la loi sur les faillites, les biens du débiteur seront distribués au pro rata entre ses créanciers et la conséquence de cet état de chose sera que chaque créancier se trouvera intéressé à ce que la vente aura le plus profitable que possible, et à la faire monter plus que si les biens étaient vendus pour satisfaire à l'exécution d'un jugement."

"Quoiqu'il ne soit désagréable de parler de moi-même, je dirai que cette remarque peut répondre à un fait tout personnel. Quelques journaux ont prétendu que j'étais l'instigateur du mouvement qui s'est manifesté dans l'autre chambre pour rejeter la loi sur les faillites; il me paraît fort inutile de me défendre contre une accusation qui est si manifestement contraire à ma conduite et qui ne trouve un motif et honteux que si désshonorants. Autant vaudrait dire que c'est à mon instigation que le sénateur du Missouri, M. Linn, a introduit un bill pour le rejet de l'acte de distribution. Mais si je dois à moi-même de traiter avec mépris une insinuation si basse et si destituée de tout fondement, j'ai à faire une remarque au sujet de la délégation du Kentucky. A la dernière session lorsque la loi sur les faillites fut mise en vigueur dans les représentans de cet Etat se prononcèrent contre elle, l'un d'eux déclara ses constituans si mécontents de son vote qu'il saisit l'occasion d'exposer les motifs qui l'avait fait agir. On dirait en vérité que je dois être responsable du vote de mes amis. Ceux qui pensent que les Kentuckiens sont faits d'une autre moule que moi, ont encore à connaître leur vrai caractère et leur indépendance. Mes amis de l'autre Chambre pensent et agissent par eux-mêmes, sans subir l'influence de qui que ce soit. Je demande même. Quelle que soit la différence d'opinions qui peuvent exister entre certains sénateurs et moi j'ai la conscience qu'aucun d'eux ne me refuserait son témoignage sur les motifs qui m'ont dirigé."

Nos relations avec la Grande Bretagne.—Les résolutions patriotiques introduites il y a quelques semaines par M. Sweazy, à la Chambre des Représentants, ont été bien adoptées unanimement par le Sénat. La Louisiane entière a parlé par la bouche de ses législateurs.

Le *Sun*, dit un journal de New York, affirme que les neuf-dixièmes des citoyens des Etats-Unis ne se soucient guère de la loi sur les banqueroutes, parce qu'ils ne se trouvent pas dans une situation aussi défavorable qu'on voudrait le faire croire! Nous ne saurions penser si mal de nos concitoyens. Sans doute, les personnes sur lesquelles la misère s'est le plus appesantie, ceux dont toutes les ressources sont épuisées, et qui ne voient dans l'avenir que l'indulgence et le délassement, ceux-là, sans doute, sentent plus vivement la nécessité d'une loi sur les faillites; mais, nous en sommes certains, tout homme qui possède un cœur bien placé et quelque sentiment d'humanité doit aussi reconnaître la rigoureuse nécessité de cette loi, dont l'effet sera de protéger efficacement les fortunes solidement établies, comme celles qui menacent de s'écrouler. N'y a-t-il que ceux qui l'on empoisonnais pour dettes, qui ont désiré et demandé l'abolition de l'emprisonnement? Cette indifférence que l'on prête si gratuitement à la majorité d'un peuple, quand il est question de mesures si importantes, est une monstrueuse calomnie et un insulte mal-songe.

Il a été tenté mardi dernier, flottant sur le fleuve, vis-à-vis de Carrollton, le cadavre d'une femme, enveloppé d'un sauire blanc taché de sang, et renfermé dans une caisse grossièrement travaillée. Les mains, les genoux et les pieds étaient liés ensemble. Le cadavre était entièrement nu, à l'exception des pieds qui étaient garnis par des chaussettes.

MME. FITZWILLIAMS.—Cette délicieuse actrice joue en ce moment à Savannah : elle nous arrivera prochainement.

CHARLES ET MENJAUGNE.—M. LE TORT, célèbre Ecuyer français, du Théâtre Franconi, à Paris, doit donner ce soir une représentation à son bénéfice; c'est dire qu'il déploiera tout son talent et que les personnes qui iront au Cirque seront satisfaites de cette soirée.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANS,

VENDREDI, 28 janvier 1842.

M. Meyer, au nom d'un comité particulier, présente un rapport contre les pétitions des habitans de la paroisse de Ouachita en vue de la création d'une nouvelle paroisse.

M. Sweazy, au nom d'un comité particulier auquel avait été renvoyé un mémoire de certaine habitans pétitionnaires pour la division de la paroisse d'Est-Félicianna, présente un rapport pour le rejet de la pétition.

M. Foley, ainsi qu'il en avait précédemment donné avis, présente un bill pour amender le code noir, le quel est lu et renvoyé au comité judiciaire.

M. Cottman, après dispense, introduit du bill pour l'incorporation du *Théâtre des Variétés*, de la paroisse Ascension, lequel passe après avoir été lu trois fois.

M. Sweazy, ainsi qu'il en avait donné précédemment avis, introduit un bill pour incorporer le village de St Charles, paroisse St. Landry.

M. Bayley, après dispense, introduit un mémoire qui est référé au comité sur les réclamations.

Sur motion de M. Morse, le comité de *conférence* nommé par la Chambre obtient permission d'asseoir aux séances.

M. Voorhies, chef du comité des enrôlemens, annonce comme dûment enrôlés, un acte pour venir au secours de H. M. Black, et un autre acte qui pourvoit à la nomination d'un notaire public, dans et pour la paroisse de Claiborne.

Un bill du Sénat amendant les articles 101 et 102, de sorte que tout prêtre ou ministre, domicilié dans l'Etat de la Louisiane, aura le droit de célébrer les cérémonies du mariage, dans une paroisse autre que celle où il réside.

La Chambre s'occupe du bill sur les milices amendé par le Sénat, donne son consiurs à quelques-uns des amendemens, et dispose le bill sur le bureau sujet à appel.

Sur motion, la Chambre s'ajourne à lundi à 10 heures.

NAUCHOCHES.—Le *Herald* dit que cette ville est l'une des plus anciennes de l'Union; et qu'elle contient 2500 *âmes*. S'il en est ainsi, c'est la seconde de l'Etat en population.

Nous lisons dans la *Gazette des Attakapas* :

"Il y a quelques jours, le steamer Embassy, venant de Louisville, Ky, est arrivé à Shreveport, Louisiane, avec 100 familles à son bord. Il s'est formé à Louisville une compagnie qui a acheté 800 sections de terre à l'ouest du Texas; c'est sur ces terres que se rendent les familles amenées par l'Embassy. La Gazette de Cado dit que l'intention des émigrants était de remonter Red River jusqu'à *Tembec*, où ils pensaient aller s'établir comme avant-garde de la civilisation; mais les embarras de la navigation ont dérangé leur plan. La plupart des familles se sont pourvues de wagons et de chevaux pour faire le voyage; les hommes, le carabine sur l'épaule allaient à pied, et les femmes et les enfans étaient dans les voitures ou à cheval. Un certain nombre d'individus est resté pour débarrasser la rivière des bois de dérive qui l'obstruaient et quand les travaux seront achevés ces individus iront rejoindre leurs camarades. Un mariage fut célébré à bord du steamboat la veille du jour où une partie des émigrants a continué sa marche, et un enfant est né pendant que le bateau se trouvait à Shreveport.

La contrée qu'ils vont habiter est superbe; le climat y est sain et le sol très fertile. Dans quelques années ces émigrans y pionniers jouiront de l'aisance et de tout le bien-être dont sont susceptibles les vieilles sociétés.

RECOMPENSES.—La gazette officielle de Mexico du 24 octobre, annonce que le président Santa-Anna avait ordonné qu'il fût fait don au général Arrigui comme un témoignage d'estime de la part du peuple mexicain, d'une croix d'or sur laquelle seraient gravées ces mots: "Il a sauvé dans le Nouveau-Mexique l'intégrité du territoire national." Il a été de plus accordé aux chefs, aux officiers et aux soldats qui avaient fait prisonnière la vaste garde tout entière, le privilège de porter au bras gauche une croix d'or-sion, où est représenté sur un champ verdoyant l'aigle national, les ailes déployées, et entouré de l'inscription suivante: "L'intrépidité du soldat mexicain a sauvé la république."

Nos relations avec la Grande Bretagne.—Les résolutions patriotiques introduites il y a quelques semaines par M. Sweazy, à la Chambre des Représentants, ont été bien adoptées unanimement par le Sénat. La Louisiane entière a parlé par la bouche de ses législateurs.

Le *Sun*, dit un journal de New York, affirme que les neuf-dixièmes des citoyens des Etats-Unis ne se soucient guère de la loi sur les banqueroutes, parce qu'ils ne se trouvent pas dans une situation aussi défavorable qu'on voudrait le faire croire! Nous ne saurions penser si mal de nos concitoyens. Sans doute, les personnes sur lesquelles la misère s'est le plus appesantie, ceux dont toutes les ressources sont épuisées, et qui ne voient dans l'avenir que l'indulgence et le délassement, ceux-là, sans doute, sentent plus vivement la nécessité d'une loi sur les faillites; mais, nous en sommes certains, tout homme qui possède un cœur bien placé et quelque sentiment d'humanité doit aussi reconnaître la rigoureuse nécessité de cette loi, dont l'effet sera de protéger efficacement les fortunes solidement établies, comme celles qui menacent de s'écrouler. N'y a-t-il que ceux qui l'on empoisonnais pour dettes, qui ont désiré et demandé l'abolition de l'emprisonnement? Cette indifférence que l'on prête si gratuitement à la majorité d'un peuple, quand il est question de mesures si importantes, est une monstrueuse calomnie et un insulte mal-songe.

Il a été tenté mardi dernier, flottant sur le fleuve, vis-à-vis de Carrollton, le cadavre d'une femme, enveloppé d'un sauire blanc taché de sang, et renfermé dans une caisse grossièrement travaillée. Les mains, les genoux et les pieds étaient liés ensemble. Le cadavre était entièrement nu, à l'exception des pieds qui étaient garnis par des chaussettes.

MME. FITZWILLIAMS.—Cette délicieuse actrice joue en ce moment à Savannah : elle nous arrivera prochainement.

CIRQUE ET MENAGERIE.—M. LE TORT, célèbre Ecuyer français, du Théâtre Franconi, à Paris, doit donner ce soir une représentation à son bénéfice; c'est dire qu'il déploiera tout son talent et que les personnes qui iront au Cirque seront satisfaites de cette soirée.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANS,

VENDREDI, 28 janvier 1842.

M. Meyer, au nom d'un comité particulier, présente un rapport contre les pétitions des habitans de la paroisse de Ouachita en vue de la création d'une nouvelle paroisse.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Scothad, Cunningham, Glasgow, Holmes & Mill.
" Caledonia, Mansicot, Havre, L H Gale
Navire à vapeur New York, Wright, Galveston. Degert & Hawthorn
" Belle of Attakapas, Maing, Galvez. Chs. De Blanc
Barque Strube, Shoof, Glasgow, L H Gale
Brick Emma, Jones, Kingston Jam. J R Ashbridge
Pacifio, Madig-a, Havane, Langdon & co
Southampton, Richardson, Kingston, Jam. R. Greening & co
Gosl. Hollen, Philipe, Mahle, C D Lehman

ARRIVES.

Arrivé à Charleston de ce port, 22 jan. brick Arabian.
A Charleston pour ce port, 22 jan., brick Lime Rock, Fales; brick Georgia, Lambert.

(☞ L'attention du public est appelée sur la vente des belles propriétés de la succession de feu Nicolas Girod, qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse de la Nouvelle-rue-St-Louis, par le ministère de MM. S. Guinault et A. Duverdier; ces propriétés sont situées dans les plus beaux quartiers de la ville et de la rue municipale. Les conditions en sont très avantageuses, la vente se faisant à un crédit d'un, deux et trois ans. 29 j

NAUCHOCHES.—Le *Herald* dit que cette ville est l'une des plus anciennes de l'Union; et qu'elle contient 2500 *âmes*. S'il en est ainsi, c'est la seconde de l'Etat en population.

Nous lisons dans la *Gazette des Attakapas* :

"Il y a quelques jours, le steamer Embassy, venant de Louisville, Ky, est arrivé à Shreveport, Louisiane, avec 100 familles à son bord. Il s'est formé à Louisville une compagnie qui a acheté 800 sections de terre à l'ouest du Texas; c'est sur ces terres que se rendent les familles amenées par l'Embassy. La Gazette de Cado dit que l'intention des émigrants était de remonter Red River jusqu'à *Tembec*, où ils pensaient aller s'établir comme avant-garde de la civilisation; mais les embarras de la navigation ont dérangé leur plan. La plupart des familles se sont pourvues de wagons et de chevaux pour faire le voyage; les hommes, la carabine sur l'épaule allaient à pied, et les femmes et les enfans étaient dans les voitures ou à cheval. Un certain nombre d'individus est resté pour débarrasser la rivière des bois de dérive qui l'obstruaient et quand les travaux seront achevés ces individus iront rejoindre leurs camarades. Un mariage fut célébré à bord du steamboat la veille du jour où une partie des émigrants a continué sa marche, et un enfant est né pendant que le bateau se trouvait à Shreveport.

La contrée qu'ils vont habiter est superbe; le climat y est sain et le sol très fertile. Dans quelques années ces émigrans y pionniers jouiront de l'aisance et de tout le bien-être dont sont susceptibles les vieilles sociétés.

RECOMPENSES.—La gazette officielle de Mexico du 24 octobre, annonce que le président Santa-Anna avait ordonné qu'il fût fait don au général Arrigui comme un témoignage d'estime de la part du peuple mexicain, d'une croix d'or sur laquelle seraient gravées ces mots: "Il a sauvé dans le Nouveau-Mexique l'intégrité du territoire national." Il a été de plus accordé aux chefs, aux officiers et aux soldats qui avaient fait prisonnière la vaste garde tout entière, le privilège de porter au bras gauche une croix d'or-sion, où est représenté sur un champ verdoyant l'aigle national, les ailes déployées, et entouré de l'inscription suivante: "L'intrépidité du soldat mexicain a sauvé la république."

CANDIDATS POUR LA PLACE DE MAIRE.

A Messieurs les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs,

Ayez la bonté de publier dans votre journal qu'à la demande d'un grand nombre de ses amis, M. WILLIAM FRERET a consenti à être de nouveau candidat à la place de Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, à la prochaine élection.

29 jan

☞ Nous sommes autorisés, par ses nombreux amis, à annoncer que M. DENIS PRIEUR est candidat pour la place de Maire de la Nouvelle-Orléans, à l'élection prochaine, et qu'il sera soutenu dans les trois Municipalités.

DERNIERES DATES.

New York	jan 16	Londres	déc 15
Boston	jan 15	Liverpool	déc 13
Philadelphie	jan 15	Havre	déc 11
Washington	jan 18	Havre	nov 20
Baltimore	jan 18	Bordeaux	nov 24
Charleston	jan 22	Madrid	déc 20
Vera-Cruz	déc 10	Cadix	nov 10
Tampico	déc 10	Havane	jan 20
Mexico	nov 20	Houston	jan 19

COMMERCIAL.

Vendredi soir, 28 janvier 1842.

Les affaires sont toujours fortement entravées par la rareté de l'argent, les transactions de toutes espèces sont extraordinairement limitées. En somme, il n'y a eu que fort peu de changement depuis notre rapport de vendredi dernier.

COTON.—Arrivé depuis le 22 courant de Louisiane et Mississippi 7,624 balles, Tennessee et North Alabama 1,772, Arkansas 64, Texas 77; ensemble 9,537 balles. Expédié dans le même espace de tems pour Liverpool 7,702 balles, Glascow 2,478, Le Havre 3,163, Brême 1,856, La Havane 52, New York 199; Ensemble 14,444 ce qui fait une réduction sur le stock de 4,907 balles et laisse en mains à ce moment ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 156,464 balles.

ETAT DU COTON.

1841. 1er Sept. Stock en mains,		14,490
Reçu cette semaine,	9,537	
Anterieurement	433,087	433,234
		447,724
Expédié cette semaine	10,844	
Do antérieurement	276,678	291,626
Stock en mains		156,098

Depuis notre dernière revue les transactions de coton se sont élevées à 7,000 balles, sur ce chiffre 3,000 font partie des ventes d'aujourd'hui. Il n'y a aucun changement dans les prix. Le marché est très calme, les acheteurs attendent pour opérer les nouvelles qui doivent nous venir d'Europe et qui sont dues aujourd'hui.

Louisiane et Mississipi;

Ordinaire et bas, de	6	à 6¼
Ordinaire,	7¼	à 7¾
Bon ordinaire,	8	à —
Bon ordinaire et petit courant,	9¼	à 9¾
Petit courant et courant,	10	à 11
Bon courant,	12	à 13

TABAC—La demande de cet article continue à être passablement active, les ventes depuis notre dernier rapport contiennent environ 300 boucauts aux prix portés à nos dernières cotes, ces prix ne sont bien soutenus Parmi les transactions nous signalons 54 boucauts à 2 1¼, 2 1½, 4 et 5 1/2 pour X secondes et premières; 50 boucauts secondes à 4 3¼; 26 boucauts à 2 1¼ et 2 1½, 4 1½ et 5 1¾, 46 boucauts pour lesquels 8 ⅞ à 5 1½, 14 secondes à 4 cents, 21 X à 3 ¾ cents.

Arrivé depuis le 25 du courant 183 boucauts; expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 10 boucauts; Hambourg 403, New York 64, ensemble 479.

ETAT DU TABAC.

1841, 1er sept. Stock en mains		2,748
Reçu cette semaine,	479	
Anterieurement,	2,131	2,610
		5,358
Expédié cette semaine,	479	
Do antérieurement,	2,162	2,641
Stock en mains,		2,617

SUCRE.—Pendant les trois jours qui viennent de s'écouler le marché a été complètement inactif. Les ventes ne montent pas, tout compris, cette semaine, à plus que peu de tems plus de 10 à 20 boucauts. Les qualités inférieures ont subi une assez forte dépréciation, nous les cotons maintenant de 3¼ à 4¼ cents suivant leurs qualités. Nous signalons quelques feutes de sucre non marchand qui ont eu lieu dans les prix de 3 1/2 à 3 1/2 cents. Pas de transactions importantes depuis notre dernier revue.

MELASSE.—Cet article est en très bonne demande, environ 800 barils ont changé de mains depuis mardi dernier; ces ventes ont lieu pour les marches de l'Est à 16 et 17 cts par gallons. Quelques petits lots en vrac ont aussi été obtenu 17 1/2 cts. Nous avons été informé de ventes sur Mississippi s'étant ensemble à environ 10,000 gallons à 15 17 1/2 cts.

FARINE—Le marché s'est maintenu dans l'état de calme que nous signalions précédemment, les détenteurs montrent de nouvelles dispositions à realiser, les prix ont conséquemment encore fléchi. Nous cotons la superfine de $3 24 à $3 37 1/2 prix auxquels 1,200 barils environ ont été payé par l'exportation et la consommation cependant que le prix de $3 37 1/2 a dominé dans presque toutes les descriptions. Il y a bien quelques ordres pour le marché d'augmenter, mais les spéculateurs attendent pour les exécuter une nouvelle baisse de prix sur laquelle ils comptent très fort.

PRODUITS DE L'OUEST.—A l'exception du prix du porc mess qui a encore légèrement augmenté depuis notre dernière revue, nous n'avons aucune amélioration à signaler pour le reste des articles. De grandes quantités de produits s'écoulent dans l'Est pour le compte des propriétaires; ces expéditions arrivent sans doute à dimi nuer l'approvisionnement que sur le marché depuis si longtems. Nous cotons aujourd'hui le porc mess à $9 50 cependant aux prix des autres descriptions, ils n'ont pas changé.

WHISKEY.—La baisse de demande que nous avons signalions il y a quelques temps, s'est tout à fait maintenue aussi nous cotons aujourd'hui le rectifié de 18 à 19 cents par gallon. Encore n'obtient-on ce dernier prix que pour les lots en détail.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Le marché est toujours dans l'état de dépression que nous avons dernièrement signalé. Les ventes ne sont que de peu d'importance.

BLANC DE BALEINE.—Le marché est abondamment pourvu, mais il n'y a que peu de demandes, nous cotons: New-Bedford de 33 à 40 cts, Nantucket de 37 à 38.

HUILE.—Les prix sont les mêmes.

CHANGE.—Les prix de toutes les descriptions ont considérablement fléchi; nous cotons comme suit :

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	12	à 13	p. ct. de prime
France,	5 97	à 6 10	do
New-York, 60 jours de vue	2	à 2 1/2	do
Do 10 do do	3	à 3 1/4	do
Do 5 do do	5	à 5 1/2	do
Philadelphie 60 jours de vue,	1	p. ct. d'esc.	
Do à vue	1	à 2	prime.
Boston 60 jours	2 1/2	à 3 1/2	p. ct. de prime.

FRET.—Le frêt a surpassé depuis mardi dernier. Les navires complettent leur chargement à 9¼ pour Liverpool et à 1 1/2 pour le Havre.

FRET.

Coton pour Liverpool,	9 1/16 à
Do du Havre,	1 1/8 c à
Do de New York,	3/4 à 1 1/8 par bal
Do de Boston,	1 62 1/2 à 1 75
Tabac pour Cowes,	sans expédition
Do de Londres directement,	do
Do do New York,	4 00 à 0 00
Do de Boston,	00 à à
Do de Philadelphie,	00 à 00

L'EVEQUE de la Nouvelle-Orléans s'empresse de recommander, ce qu'il a reçu pour être distribuer entre l'Asile de l'Association Catholique des Orphelins, et l'Asile des Orphelines de la Nouvelle-Orléans, $130 de MM. Desquin, Duplessis de l'Isle, deux établissemens, l'évêque prie ces Messieurs de vouloir bien agréer l'expression de leur reconnaissance. 29 jan

☞ A VIS—Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Mary Ann, un assortiment complet de grande et de jardinage garantie de qualité respective; aussi par le même navire 300 caméline du Japon; 400 rosiers d'Alsace, Duchesse de Brabant, Cramoisi supérieur, et un assortiment d'arbres fruitiers de première qualité. Il a aussi connut en même des arbres verts, des cèdres, Magnolias de toutes grandeurs, et un grand assortiment d'arbustes et de plantes de serre. Le tout est à vendre à des prix modérés et à son établissement No. 44, rue du Canal et à son jardin à l'embranchement des rues Urquhart et Champs-Elysées, face au rendez-vous Fontenbleau.

29 jan—6t* F. NEWMAN.

☞ A VIS—Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Mary Ann, un assortiment complet de grande et de jardinage garantie de qualité respective; aussi par le même navire 300 caméline du Japon; 400 rosiers d'Alsace, Duchesse de Brabant, Cramoisi supérieur, et un assortiment d'arbres fruitiers de première qualité. Il a aussi connut en même des arbres verts, des cèdres, Magnolias de toutes grandeurs, et un grand assortiment d'arbustes et de plantes de serre. Le tout est à vendre à des prix modérés et à son établissement No. 44, rue du Canal et à son jardin à l'embranchement des rues Urquhart et Champs-Elysées, face au rendez-vous Fontenbleau.

29 jan—6t* F. NEWMAN.

PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Commissaires. Séance du Mercredi—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pierre Casanova et Randall Currell, curateurs de la succession de James Monaghan, ne devrait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
29jan Reg. des Testaments.

Succession de Aldrich.

PAROISSE D'Orléans—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession Aldrich et à toutes autres personnes que cela peut concerner de voir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par William Long, exécuteur testamentaire de Stephen Aldrich, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
10 j W F C DUPLESSIS, Register des Testaments.

PAR LE MARSHALL.

Thompson & Nugent vs. M. H. Green, & D. J. Green.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Ths. M. Morgan, juge conseiller de la Cour de Circuit de la Nouvelle-Orleans, j'exposerai en vente publique, le 7 février 1842, à midi, à la porte du Palais de Justice, entre les rues Conti et St. Louis :

Un lot de Meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

29 jan CHS. CLAIBORNE, marshal.

Wm. Regan vs. Michael Logue.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orleans, j'exposerai en vente publique, le 7 février 1842, à midi, à la porte du Palais de Justice, entre les rues St. Louis et Conti.

Un lot de Meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

29 jan CHS. CLAIBORNE, marshal.

A. Woeminger vs. un lot de meubles dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à mon magasin de dépôt Chartres à Sheridan, entre les rues St. Louis et Conti, le 7 de février 1842, à midi :

Un lot de Meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

29 jan CHS. CLAIBORNE, marshal.

Joseph Morgan vs. Amelia Foucher et M. J. Jackson.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Ths. N. Morgan, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orleans, j'exposerai en vente publique, le 7 de février 1842, à midi, à mon magasin de dépôt, passage de la Bourse, entre les rues Conti et Saint Louis :

Deux montres d'or et une chaine. Saisies pour satisfaire un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.

29 jan CHS. CLAIBORNE, marshal.

P. Dupeux vs. J. R. Delle.

EN vertu d'un ordre de fi. fa à moi adressé par l'hon. J. M. Guyot, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orleans, j'exposerai en vente publique, le 7 de février 1842, à midi, à la porte de la Cathédrale, un cheval selle et bride. Ainsi le même sera exposé en vente à 10 heures A. M. sur la place de l'Hotel de Ville, entre les rues Conti et Bienville, le contenu du magasin de tonnelier saisie pour satisfaire le même marchandises sur la Levee, J. W. STANTON & Co.

28 jan 28 Doyle

AVIS—Une négresse sachant bien la cuisine et deuxième ou première femme de chambre, du corps de M. Le Hve, qui s'est noyé dans l'après-midi du 26 courant. Il sera rien d'un gros gâteau de cette jeune négresse.

Adresser les informations à MM. Julien Maury et Le Hec, fils, encaigneurs Bourgogne et Hopital. 29 jan—3

SIROP PECTORAL de Naté d'Arabie—Reçu et à vendre par le Dr. Pierre Beraudie de F. CUSACHS, doit rues Conde et St. Philippe.

TRAITES sur Londres, à vendre par
7 29jan CLASON & VLES, 47 Chartres.

TRAITES sur New York, à vendre par
30 j R GRONING & Co.

TRAITES sur la Havane à vendre par
30 j R GRONING & Co.

PORC et Saindoux en bon ordre, à vendre par
29 jan FERGUSON & REID, 20, Poydras.

CORDE d'emballage—250 rouleaux en bon ordre, à vendre par
29 jan FERGUSON & REID, 20, Poydras.

FICELLE—300 balles, à vendre par
29 jan FERGUSON & REID, 20, Poydras.

LIQUEURS du pays de différentes descriptions, à vendre par
29 jan FERGUSON & REID, 20, Poydras.

BEURRE de Goshen—50 fraquins de choix, à vendre par
29 jan FERGUSON & REID, 20, Poydras.

TABAC—6 boucauts de feuille, à vendre par
30 jan FERGUSON & REID, 20, Poydras.

HUILE—10 barriques d'huiver, à vendre par
29 jan FERGUSON & REID, 20, Poydras.

HARICOTS—25 barils, à vendre par
29 jan FERGUSON & REID, 20, Poydras.

BOTTES, souliers et Brodequins—50 caisses actuellement en debarquement du navire Columbus, à vendre par
29 jan FROST & Co, 6 Canal.

CHAPEAUX—35 caisses pour hommes et enfans, actuellement en débarquement du navire Saratoga, à vendre par
29 jan FROST & Co, 6 Canal.

PAPIER à enveloppe—1000 rames, à vendre par
29 jan FROST & Co, 6 Canal.

FICELLE—10 balles blanches, à vendre par
29 jan FROST & Co, 6 Canal.

SEL—3000 sacs gros de Liverpool, à bord d'un navire à vendre par HAWTHORN & WOODS,
30 jan 63, Gravier.

CAFE—1000 sacs Rio, qualité de Rio; 20 do de la Havane; à vendre par HAWTHORN & WOODS,
30 jan 63, Gravier.

COTON.—Arrivé depuis le 22 courant de Louisiane et Mississippi 7,624 balles, Tennessee et North Alabama 1,772, Arkansas 64, Texas 77; ensemble 9,537 balles. Expédié dans le même espace de tems pour Liverpool 7,702 balles, Glascow 2,478, Le Havre 3,163, Brême 1,856, La Havane 52, New York 199; Ensemble 14,444 ce qui fait une réduction sur le stock de 4,907 balles et laisse en mains à ce moment ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 156,464 balles.

ETAT DU COTON.

1841. 1er Sept. Stock en mains,		14,490
Reçu cette semaine,	9,537	
Anterieurement	433,087	433,234
		447,724
Expédié cette semaine	10,844	
Do antérieurement	276,678	291,626
Stock en mains		156,098

Depuis notre dernière revue les transactions de coton se sont élevées à 7,000 balles, sur ce chiffre 3,000 font partie des ventes d'aujourd'hui. Il n'y a aucun changement dans les prix. Le marché est très calme, les acheteurs attendent pour opérer les nouvelles qui doivent nous venir d'Europe et qui sont dues aujourd'hui.

Louisiane et Mississippi;

Ordinaire et bas, de	6	à 6¼
Ordinaire,	7¼	à 7¾
Bon ordinaire,	8	à —
Bon ordinaire et petit courant,	9¼	à 9¾
Petit courant et courant,	10	à 11
Bon courant,	12	à 13

TABAC—La demande de cet article continue à être passablement active, les ventes depuis notre dernier rapport contiennent environ 300 boucauts aux prix portés à nos dernières cotes, ces prix ne sont bien soutenus Parmi les transactions nous signalons 54 boucauts à 2 1¼, 2 1½